

## Chiffres Clés

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| Valeur liquidative au 25/7/2023 : | <b>132,583 €</b> |
| Encours du fonds :                | <b>8,5 M€</b>    |
| Encours du fonds maître :         | <b>58,8 M€</b>   |

## Profil de risque et de rendement

Echelle de risque \*



RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT

## Gestionnaire financier du fonds maître



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

## Caractéristiques

Code ISIN : QS0009116367

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Nourricier du fonds maître : Tremplin Pme M

Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de création : 20/12/2016

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 1,00 % TTC

Frais de gestion max du maître : 1,25 % TTC

Heure limite réception des ordres : 11:00

Droit d'entrée max : 4%

Société de gestion : Myria AM

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

## Objectif de gestion du fonds maître Tremplin Pme M

Notamment éligible au PEA et au PEA-PME, le fonds recherche la performance à long terme au travers d'une exposition aux marchés des actions européennes de petites et très petites capitalisations boursières.

La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

## Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital, risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

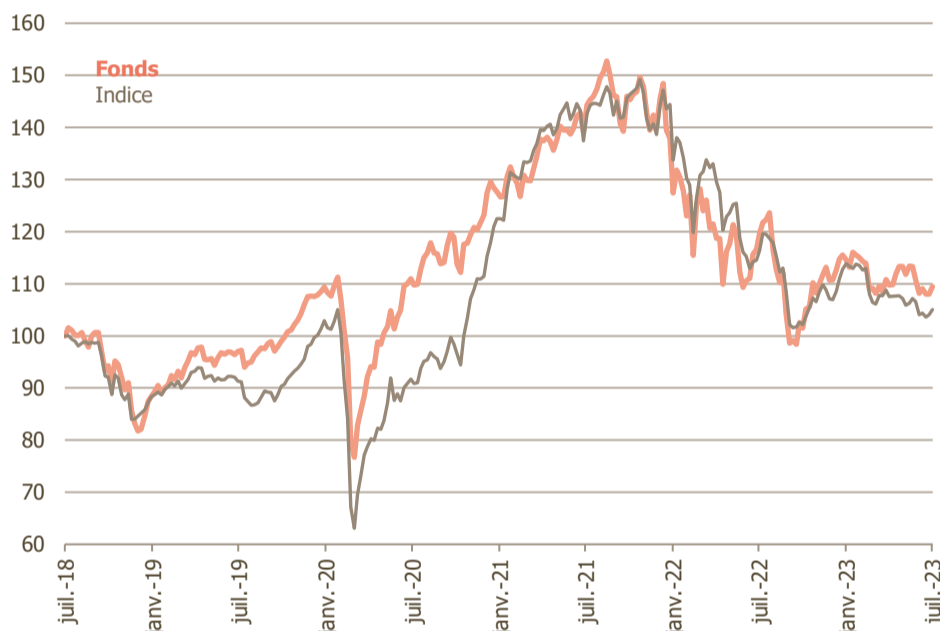
## Performances nettes en €

Source : SIX Financial Information

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.**

### Indice : MSCI Europe Micro Cap (dividendes réinvestis)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.



| Cumulées     | 1 mois      | 2023         | 1 an         | 3 ans        | 5 ans       |
|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| <b>Fonds</b> | <b>1,1%</b> | <b>-2,7%</b> | <b>-8,6%</b> | <b>-0,3%</b> | <b>7,8%</b> |
| Indice       | 1,7%        | -0,8%        | -11,2%       | 16,8%        | 6,1%        |

| Annuelles    | 2022          | 2021         | 2020         | 2019         | 2018          |
|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>Fonds</b> | <b>-24,1%</b> | <b>14,2%</b> | <b>19,0%</b> | <b>31,1%</b> | <b>-18,8%</b> |
| Indice       | -25,8%        | 25,1%        | 15,6%        | 21,1%        | -15,1%        |

## Indicateur de risque

Source : SIX Financial Information

Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines)

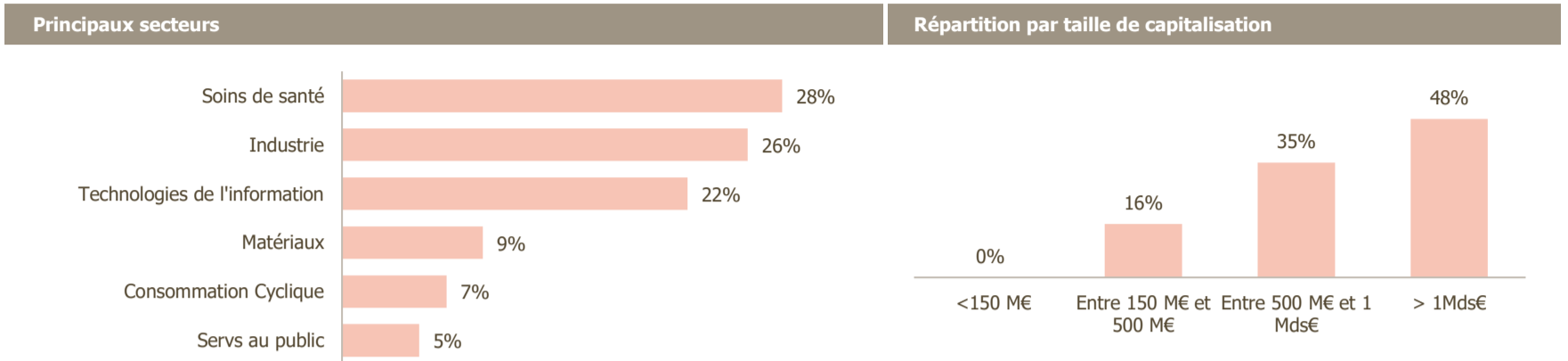
**19%**

\* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé (DIC), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site [www.uff.net](http://www.uff.net). Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

## Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)



| Principaux titres           |                               |            |
|-----------------------------|-------------------------------|------------|
| Libellé                     | Secteur                       | Exposition |
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES | Matériaux                     | 5,7%       |
| VIRBAC                      | Soins de santé                | 4,7%       |
| NEOEN                       | Services collectifs           | 4,6%       |
| CAREL INDUSTRIES            | Industrie                     | 4,1%       |
| VAISALA                     | Technologies de l'information | 3,8%       |
| MUNTERS                     | Industrie                     | 3,8%       |
| NEXUS                       | Soins de santé                | 3,5%       |
| ESKER                       | Technologies de l'information | 3,3%       |
| ID LOGISTICS                | Industrie                     | 3,2%       |
| RAYSEARCH LABORATORIES      | Soins de santé                | 3,1%       |

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Poids des 10 principales lignes :  | 40% |
| Nombre de titres en portefeuille : | 38  |

## Données ESG du fonds maître au 30/06/2023

| Méthodologie propriétaire de notation ESG (*) |                                  |   | Notation ESG                             |   |
|---|----------------------------------|---|--|---|
| <b>3 piliers</b>                              | <b>% de la note globale</b>      | <b>Critères</b>                         | % de valeurs couvertes par l'analyse ESG | <b>92%</b>  |
| <b>Gouvernance</b>                            | Industrie et services ≈ 60%      | Compétences de l'équipe dirigeante      | Note ESG moyenne                         | <b>6,4/10</b>   |
|   |                                  | Contre-pouvoirs                         |  |   |
|   |                                  | Respect des actionnaires minoritaires   |  |   |
| <b>Environnement</b>                          | Industrie ≈ 20%<br>Service ≈ 15% | Evaluation des risques extra-financiers | E. 6,4/10<br>S. 5,6/10<br>G. 5,8/10      |   |
|   |                                  | Politique & Actions                     |  |   |
|   |                                  | Résultats                               |  |   |
| <b>Social</b>                                 | Industrie ≈ 20%<br>Service ≈ 25% | Fournisseurs                            | Impact des controverses :                |   |
|   |                                  | Impact environnemental des produits     |  | Process : analyse au cas par cas des controverses et focus sur la matérialité vis-à-vis de l'entreprise analysée et pénalisation de la note ESG globale de l'entreprise si besoin. La Financière de l'Echiquier veillera à ce que au moins 90% de l'actif du fonds bénéficie d'une notation ESG interne supérieure ou égale à 5,0/10. Les titres non notés au moment de l'investissement feront l'objet d'un notation dans les 3 mois qui suivent l'investissement. |
|   |                                  | Fidélisation et progression             |  |   |
|   |                                  | Protection                              |  |   |
|   |                                  | Fournisseurs                            |  |   |
|   |                                  | Impact social des produits              |  |   |
|   |                                  | Relations avec la société civile        |  |   |

| Empreinte carbone (Données semestrielles) | (en tonne équivalent CO2 par million d'Euro investi) |
|---|--|
| Fonds                                     | 97   |
| Indice de référence                       | 294  |

Source : Carbone 4  
L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les données climatiques intégrées dans ce document sont issues d'un nouveau prestataire. Les différences de méthodologie avec le précédent prestataire sont susceptibles d'entraîner certaines variations dans les données présentées. Vous pouvez demander plus d'informations sur ces différentes méthodologies auprès de la société de gestion

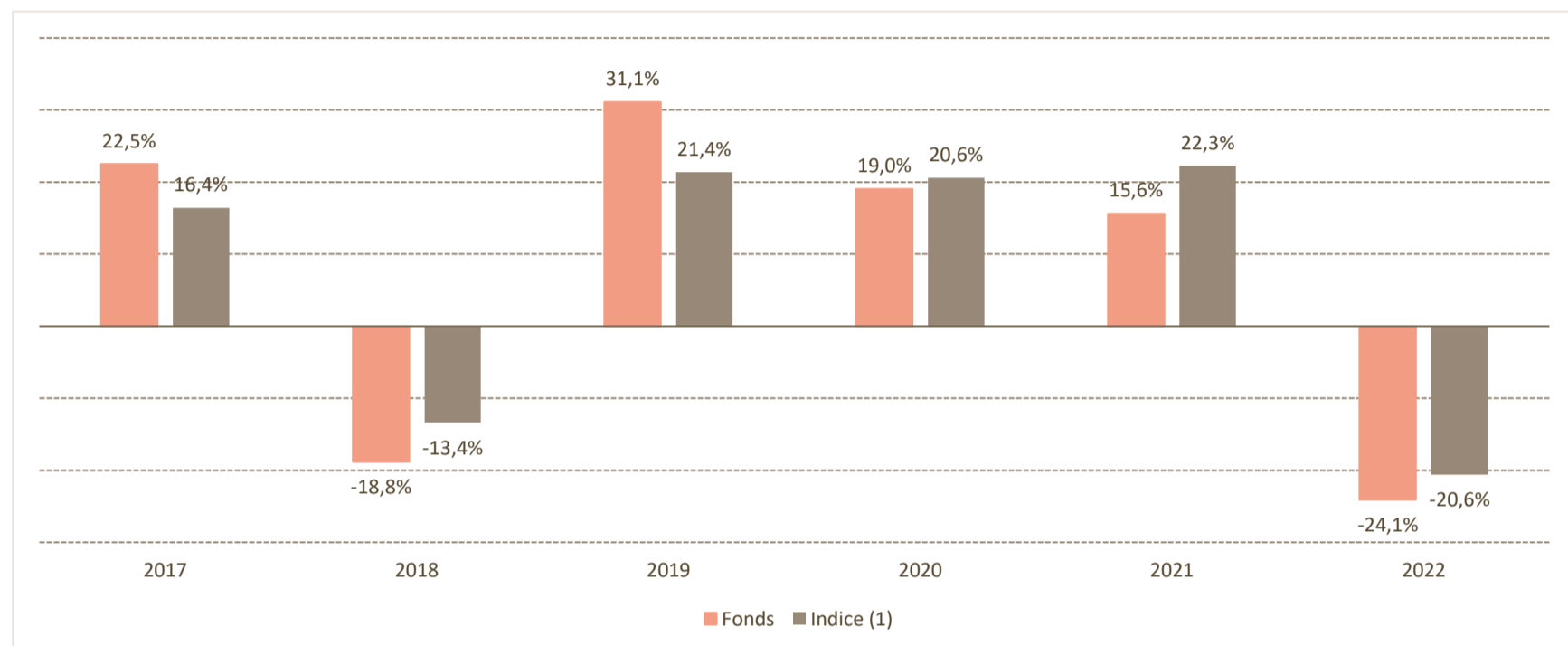
\* L'approche extra-financière a été formalisée en 2007 avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG de la Financière de l'Echiquier. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de La Financière de l'Echiquier.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

## Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création par rapport à son indice de référence

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à son indice de référence



(1) Indice de référence : MSCI Europe Micro Cap (dividendes réinvestis)

Date de création : 20/12/2016

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions

Les performances passées ne préjugent pas des formances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.



**TREMPIN PME M est un fonds commun de placement (OPCVM) exposé majoritairement en petites valeurs européennes – moins d'1,5 milliards d'euros – et favorise les valeurs dites de croissance.**

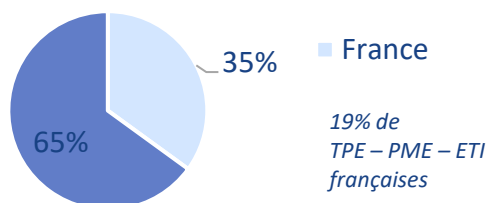
**Actif net du fonds : 61,4 M€**

**Entreprises françaises en portefeuille : 11**

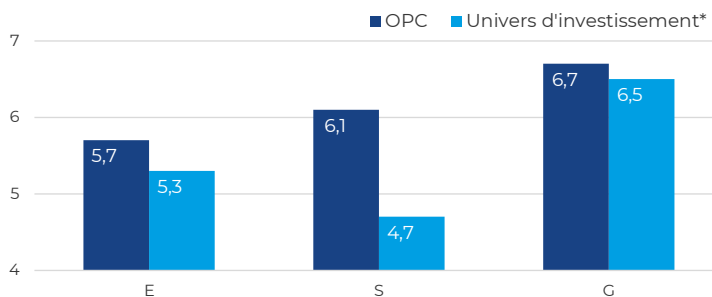
**Introductions en bourse et augmentations de capital auxquelles le fonds a participé depuis janvier 2021 : 1**

**Nombre de personnes employées en France par les entreprises en portefeuille ayant leur siège social en France à fin 2021 : Donnée non disponible**

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE (BASE 100)

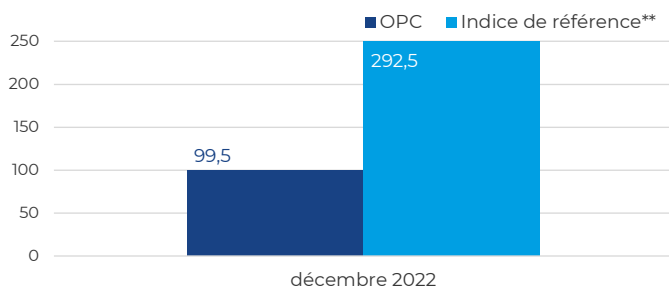


### NOTATION ESG (MOYENNE PONDEREE)

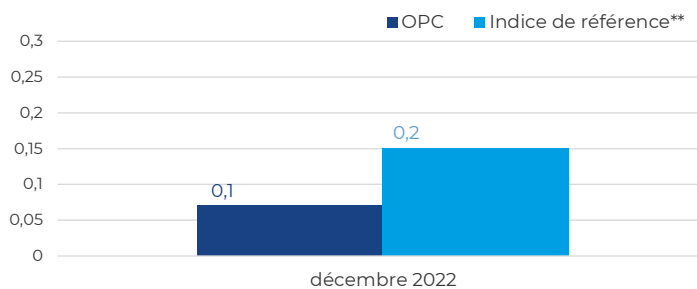


### INDICATEURS CARBONE

**Intensité carbone**  
(en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million d'euro de valeur d'entreprise)



**Ratio d'impact carbone**



### L'ANALYSE ESG PAR LA FINANCIERE DE L'ÉCHIQUIER EN BREF



Dans le cadre de notre démarche d'investissement responsable, notre approche d'évaluation ESG des émetteurs fait appel à la fois, à des moyens internes et externes au travers d'une méthodologie propriétaire. Nos analyses sont nourries par nos rencontres régulières avec les équipes dirigeantes des entreprises et leur accompagnement dans la durée au travers de notre démarche d'engagement actionnarial. Le recours aux agences de notation extra-financières est complémentaire à notre travail d'analyse réalisé en interne.

Les principaux éléments analysés pour chaque pilier de notre notation extra-financière sont les suivants :

- **Gouvernance (60% de la note ESG)** : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, et évaluation des risques extra-financiers.
- **Environnement** : politiques environnementale et actions, résultats et reporting, fournisseurs et impact environnemental des produits.
- **Social** : fidélisation et progression, protection des salariés, fournisseurs, impact social des produits et relations avec la société civile.

Pour en savoir plus sur notre méthodologie de calcul des indicateurs ESG, nous vous invitons à consulter le Code de Transparence de LFDE disponible sur : <https://www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/>

\*Univers d'investissement : Entreprises européennes dont la capitalisation boursière n'excède pas mille cinq cent (1500) millions d'euros. Cet univers d'investissement est susceptible d'évoluer dans le temps.

\*\*Indice de référence : MSCI EUROPE Ex-UK Small Cap NR

Source des données: La Financière de l'Échiquier, MSCI ESG Research, Trucost

Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement.

Ce document a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de ce fonds en lien avec les prescriptions de la Charte du label « Relance » de l'état français. Pour plus d'information, vous pouvez vous référer, à votre interlocuteur habituel.



## Méthodologie

|                    | Couverture   | Décembre<br>2022 |
|--------------------|--------------|------------------|
| Données<br>carbone | Portefeuille | 83,3%            |

Le tableau ci-dessus indique les taux de couverture des données d'empreintes carbone présentées ci-contre.

Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mesure de ces indicateurs de performance ESG.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. A la Financière de l'Echiquier, la note de gouvernance compte pour 60 % de la note ESG.

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/](http://www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/)

Sources : La Financière de l'Echiquier, Carbon 4 Finance